

**DOCTRINE** P. 18

IMMOBILIER

# La détermination de l'usage d'un local : analyses et schéma après la loi *Le Meur* (partie 1)

par *Cyril Grimaldi* et *Pierre Vignalou*

**ACTUALITÉS** P. 5

PROFESSIONS

Erreur d'identification de l'immeuble dans un acte notarié : régime de la prescription de l'action en rectification

IMMOBILIER

Mise à jour technique du diagnostic de performance énergétique (DPE) pour les bâtiments non résidentiels

PERSONNES / FAMILLE

Mise en œuvre d'office de l'intermédiation financière des pensions alimentaires

**PRATIQUE** P. 13

PROFESSIONS

Bien omis et partage complémentaire : de l'office salvateur du juge

par *Sandrine Le Chuiton*

**DOCTRINE** P. 23

ENTREPRISE

Pas de titres négociables : pas de don manuel

par *Sébastien Pla Busiris*



# COMITÉ DE RÉDACTION

## DIRECTION ÉDITORIALE

Michel GRIMALDI, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas  
Christophe VERNIÈRES, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Solange BECQUÉ-ICKOWICZ, professeur à l'université de Montpellier  
Frédéric BICHERON, professeur à l'université Paris Est - Créteil Val-de-Marne (Paris 12)  
Gilles BONNET, notaire à Paris  
Séverine CABRILLAC, professeur à l'université de Montpellier  
Gérard CHAMPENOIS, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas  
Isabelle DAURIAC, professeur à l'université Paris Descartes  
François DELORME, notaire à Blérancourt  
Cyrille FARENC, notaire à Saint-Martin-en-Haut  
Sophie GAUDEMET, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas  
Charles GIJSBERS, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas  
Daniel GUTMANN, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)  
Mathias LATINA, professeur à l'université Côte d'Azur  
Marie-Anne LE FLOCH, notaire à Paris  
Marc NICOD, professeur à l'université Toulouse 1 Capitole  
Bernard REYNIS, notaire honoraire, président honoraire du CSN, ancien conseiller à la Cour de cassation  
François RIPART, notaire à Sevrans  
Franck ROUSSEL, directeur adjoint du Cridon Sud-Ouest, chargé d'enseignement à l'université de Bordeaux  
Frédéric ROUSSEL, directeur général de l'ANC, chargé de mission au CSN  
Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111<sup>e</sup> congrès des notaires de France  
Dominique SAVOURÉ, notaire à Versailles, chargé d'enseignement à l'université Paris-Panthéon-Assas  
Bernard VAREILLE, professeur émérite de l'université de Limoges  
Frédéric VAUVILLÉ, professeur à l'université Lille Nord de France, conseiller scientifique du CRIDON Nord-Est  
Olivier VIX, notaire à Rouffach, président honoraire de la chambre des notaires du Haut-Rhin

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

Laurent AYNÈS, professeur émérite de l'université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)  
Jacques COMBRET, notaire honoraire, président honoraire du congrès des notaires de France  
Michel GRIMALDI, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas  
Hervé LÉCUYER, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas  
Cyril NOURISSAT, professeur à l'université Jean-Moulin (Lyon 3), ancien recteur de l'académie de Dijon  
Hugues PÉRINET-MARQUET, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas  
Christian PISANI, notaire honoraire, président honoraire de la chambre interdépartementale des notaires de Paris  
Gilles ROUZET, notaire honoraire, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien professeur associé à l'université de Bordeaux  
Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111<sup>e</sup> congrès des notaires de France  
Bernard VAREILLE, professeur émérite de l'université de Limoges

## RÉDACTION

Revue éditée par Lextenso, 1, Parvis de La Défense - 92044 Paris – La Défense (CEDEX)  
Directrice générale, Directrice de la publication : Emmanuelle Filiberti. Rédactrice en chef : L. Ricco.  
Rédactrices spécialisées : E. Guérin - C. Burban. Assistante : C. Bardet.  
Tél. : 01.40.93.40.43 - defrenois.redaction@lextenso.fr  
Abonnements : Tél. : 01 40 93 40 40 - relationclients@lextenso.fr -  
Tarifs 2026 : Abonnement papier + version feuilletable numérique France : 734,10 € TTC - Étranger : 898,75 €  
Abonnement feuilletable numérique France : 352,25 € TTC - Étranger : 345 €  
Prix au numéro France : 30,63 € TTC - Étranger : 31 €. Tarifs étudiants : nous consulter.  
Annonces et Publicité : Tél. : 01 40 93 40 68 - 07 60 98 54 55 - julien.combaud@lextenso.fr - Tarifs : nous consulter.

**Crédits** : Dessin de couverture par Julie Le Cor.

Cette revue ne peut être reproduite, même partiellement, sauf exceptions prévues par la loi, ni utilisée à des fins d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle. La fouille de textes et de données est interdite conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

Le Defrénois peut désormais être cité de la façon suivante : DEF 23 nov. 2021, n° DEF204p8.  
Le numéro de type DEF204p8 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement l'article via un moteur de recherche ou sur [www.labase-lextenso.fr](http://www.labase-lextenso.fr)

Imprimé chez Dupliprint Mayenne - 733, rue Saint Léonard, 53101 Mayenne CEDEX  
sur des papiers produits en Autriche (couverture, 0% de fibres recyclées)  
et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées), issus de forêts gérées durablement ;  
impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 416 g éq. CO<sub>2</sub>  
CPPAP n° 1127 T 79130 - ISSN : 2116-9578. Dépôt légal : à parution.



## ACTUALITÉS P. 5

### À LA UNE

DEF231o3 ■ Erreur d'identification de l'immeuble dans un acte notarié : régime de la prescription de l'action en rectification

---

### ACTES COURANTS - IMMOBILIER

DEF231o4 ■ Mise à jour technique du diagnostic de performance énergétique (DPE) pour les bâtiments non résidentiels

---

### FAMILLE - PATRIMOINE

DEF231o5 ■ Mise en œuvre d'office de l'intermédiation financière des pensions alimentaires

---

### FISCAL

DEF231o6 ■ La qualification de transfert occulte d'un fonds de commerce suppose l'existence d'une clientèle propre

---

### RURAL

DEF231o7 ■ Précisions relatives à la motivation de la décision de rétrocession d'une SAFER

---

## PRATIQUE P. 13

### QUESTIONS-RÉPONSES

DEF231i5 ■ Bien omis et partage complémentaire : de l'office salvateur du juge par **Sandrine Le Chuiton**

---

## DOCTRINE P. 18

DEF231m0 ■ La détermination de l'usage d'un local : analyses et schéma après la loi *Le Meur* (partie 1) par **Cyril Grimaldi** et **Pierre Vignalou**

---

DEF231i6 ■ Pas de titres négociables : pas de don manuel par **Sébastien Pla Busiris**

---

## VIE PRO P. 28

## OFFRES ET DEMANDES P. 33

## INDICES P. 36